

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BORDEAUX - 3302 - Ordonnances rendues en
matière de société (R) - Dépôt le 01/07/2024 - 16989 - 2015 B 04404 - 484 184 064 - GAUTIER
INVESTISSEMENTS PRIVES

2024000531

REQUÊTE

**A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE BORDEAUX**

Le soussigné **Fabrice GAUTIER**,

agissant en qualité de Président de la société **GAUTIER INVESTISSEMENTS PRIVES**, société par actions simplifiée au capital de 1 683 040 euros, dont le siège social est 43 rue Théodore Gardère, 33000 BORDEAUX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 484 184 064 RCS BORDEAUX,

A l'honneur de vous exposer :

Que, conformément à ses statuts, son dernier exercice social a été clôturé au 31 décembre 2023,

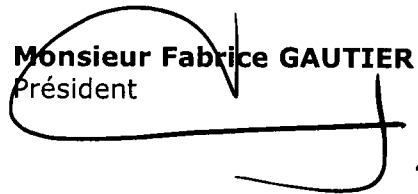
Qu'en application des articles L. 223-26 et L. 241-5 du Code de commerce, l'assemblée générale ordinaire doit se réunir à l'effet de statuer sur les comptes sociaux dans les 6 mois de cette date, sauf prorogation dudit délai par décision de justice,

Qu'il se trouve dans l'impossibilité de réunir ses associés avant le 30 juin 2024, compte tenu du retard pris dans l'établissement des comptes annuels par son cabinet d'expertise comptable.

C'est pourquoi, le soussigné sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de bien vouloir l'autoriser, à bénéficier d'un délai supplémentaire de **TROIS mois, soit jusqu'au 30 septembre 2024**, lui permettant d'organiser dans les conditions légales la convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Fait à Bordeaux,
Le 26 juin 2024

Monsieur Fabrice GAUTIER
Président





ORDONNANCE

NOUS, Marc SALAÜN, Président du Tribunal de Commerce de BORDEAUX,

Assisté du Greffier,

Vu la requête qui précède, les motifs qui y sont exposés,

Vu les articles L 227.1, L 225-100 et R 225-64 du Code de Commerce,

Prorogeons jusqu'au 30.09.2024

Le délai de réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2023, de

SASU GAUTIER INVESTISSEMENTS PRIVES
(N° Siren : 484184064 / N° Gestion : 2015 B 4404)
43 Rue Théodore Gardere
33000 Bordeaux

Disons que la requérante supportera la charge des dépens que nous liquidons à la somme de : 28,87 euros TTC

Disons que la présente ordonnance sera déposée au Greffe de ce Tribunal.

Fait et ordonné en notre Cabinet, à BORDEAUX, le 01.07.2024

Johanna LISSARRE
Greffier Assermenté

2024O00531



Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux
Palais de la Bourse, CS 51474, 33064 BORDEAUX CEDEX
09:00 – 12:00, 13:00 – 16:00
Téléphone : 05 56 01 81 70
www.greffe-tc-bordeaux.fr - Courriel : rcs@greffe-tc-bordeaux.fr

EXTRA/CAO/2015 B 04404
GAUTIER INVESTISSEMENTS PRIVES
43 RUE THÉODORE GARDERE
33000 BORDEAUX

Nos références : CAO/2015 B 04404

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Article R. 123-102 du code de commerce)

Concernant :

Société par actions simplifiée GAUTIER INVESTISSEMENTS PRIVES

43 RUE THÉODORE GARDERE
33000 BORDEAUX

SIREN : 484 184 064

N° de gestion : 2015 B 04404

Le greffier soussigné constate le 01/07/2024 le dépôt, enregistré sous le numéro 2024/16989, des actes et pièces suivants :

- Ordonnance du président - 01/07/2024 N° 2024000531
- Prorogation du délai de réunion de l'A.G. chargée d'approuver les comptes

Récépissé délivré le 01/07/2024

Le greffier

Maître Jean-Marc BAHANS



Signature